

BASSINS À FLOTS : Pas de mixité économique sans refit !



slipway des ateliers du Port, rue Achard



Il y a un an, les responsables associatifs de Bacalan recueillaient 600 signatures sur une pétition en faveur du "refit" dans les formes de radoub...

Le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) des bassins à flot annonce une mixité fonctionnelle laissant place à l'habitat, aux services et au développement économique. Au sein de ce dernier, sont prévus des zones de bureaux, des établissements muséaux, des hôtels et commerces, un cinéma et un vaste "pôle refit" (maintenance et réparation de yachts) autour des formes de radoub.

Les associations de quartier, en appui de nombreux professionnels, se sont fortement mobilisées depuis un an en faveur de ce pôle capable de générer des centaines d'emplois. Elles ont déposé des centaines de pétitions sur les bureaux du Maire et du Président de la CUB en ce sens. Ci-dessous, vous constaterez que le cluster d'entreprises est opérationnel. Port et Cub accompagnent. La Ville traîne les pieds, hésite... Les promoteurs auront-ils raison de l'intérêt général ?

Vie et Travail a organisé plusieurs débats depuis 1994 (voir article page de droite), pour que ce site ne soit pas sacrifié sur l'autel de la spéculation immobilière... L'histoire n'est pas finie !

Un projet prêt à démarrer

Le refit consiste à la réparation, à la rénovation et à l'aménagement de yachts. Un projet d'installation d'un site de refit pour des bateaux de 80 à 90 mètres est porté par le Port de Bordeaux et par un "cluster", un groupement qui réunit une cinquantaine d'entreprises locales (1). Il repose sur l'utilisation des deux formes de radoub des bassins à flot. Il est porté par un marché florissant. Il y a en effet une clientèle internationale et riche pour l'achat de yachts de luxe, dont il faut ensuite assurer l'entretien. Lors d'une rencontre avec Vie et Travail, Thierry Lauseur, président du "cluster", a fait le point sur les enjeux du projet. Voici les principaux extraits de cette rencontre.

Pourquoi existe-t-il une opportunité pour installer un site de refit à Bordeaux ?

"Les sites installés en Méditerranée sont saturés pour les bateaux jusqu'à 80 mètres. La clientèle, internationale, se dirige ailleurs, vers l'Italie ou Malte par exemple. Sur la façade atlantique, il n'y a pas d'offre. Bordeaux peut être le seul site entre Gibraltar et la Hollande ou l'Allemagne, où sont construits les bateaux."

D'autres villes, comme La Rochelle ou Cherbourg, se positionnent également sur des projets similaires.

Comment Bordeaux peut s'imposer ?

"A La Rochelle, une entreprise de refit est déjà installée. Mais le projet porte plutôt sur la petite plaisance. A La Rochelle, il n'y a pas vraiment non plus le soutien des acteurs locaux, alors qu'ici nous avons par exemple un soutien à 200% de la CUB. La différence de Bordeaux porte aussi sur l'outillage, notamment avec la troisième forme, celle de Bassens, qui peut accueillir des bateaux de 140 ou 150 mètres. D'autres sites le long de la façade atlantique ont des capacités, mais pour des bateaux militaires. Le rayonnement de Bordeaux, avec son aéroport international à Mérignac, fait lui aussi la différence. Le site des bassins à flot, à proximité de la ville, est intéressant pour les équipages, qui suivent et surveillent l'évolution des travaux. Mais le reste du temps, il faut les occuper. Bordeaux, avec la renommée du vin et l'activité de la ville, a de nombreux atouts. Comme par exemple le rugby, pour ces équipages pour la plupart anglophones et passionnés par ce sport, ou encore la proximité de l'Océan, alors que ces mêmes équipages sont plutôt jeunes et intéressés par le surf."

Combien d'emplois peut-on attendre d'un tel projet ?

"C'est difficile à évaluer, car on parle d'une installation qui progressera pendant plusieurs années. Sur le site de refit de La Ciotat, il y a plus de 2000 emplois. A Bordeaux, une étude parle de 600 à 700 emplois. Mais nous ne pouvons pas annoncer de chiffres précis. Néanmoins si le projet va à son terme, il concernera, au bout de plusieurs années, plusieurs centaines d'emplois directs, pour plusieurs dizaines de millions d'euros de chiffre d'affaires. Il y aura aussi un fort tissu de sous-traitants de Bordeaux au Bassin d'Arcachon, même jusqu'aux Pyrénées. Le projet porte sur une activité pérenne, qui va s'installer pour cinquante ou quatre-vingt ans. A Bordeaux, il y a un potentiel énorme, en lien avec l'aéronautique. Il y a des projets liés à l'aéronautique qui peuvent être transposés dans le nautisme. Il y a matière à mettre en place une véritable filière avec des projets d'innovation et de formation."

A ce sujet, faudra-t-il mettre en place un cursus de formation spécifique pour la main-d'œuvre du site de refit ?

"Il faudra d'abord s'appuyer sur la formation continue dans les entreprises. Il ne faut pas oublier que l'on a des gens qui savent travailler dans les différents métiers concernés et qui peuvent transmettre leur savoir. Mais c'est maintenant qu'il faut opérer cette transmission. Il faut aussi s'appuyer sur le lycée de la mer à Gujan-Mestras et sur quelques formations existantes à l'université. Mais si une véritable filière se met en place, on peut imaginer la création d'un module de formation spécifique à Bordeaux."

De nombreuses constructions sont en cours autour des bassins à flot.

Le projet est-il compatible avec un milieu urbain ?

"Cela marche ailleurs. A La Ciotat par exemple, dès que l'on quitte la zone du refit, on ne tombe pas sur une friche, mais sur un quartier résidentiel. Notre intérêt est de réussir une intégration globale. Un cabinet travaille actuellement sur une étude, dont les travaux seront rendus fin novembre et présentés le plus largement possible. Il s'agit d'identifier les activités liées au refit et leurs nuisances, qu'elles soient sonores, olfactives, liées au passage de poids lourds ou à la poussière. Quand elles auront été identifiées, il faudra dire si elles sont acceptables dans un milieu urbain. Si elles ne le sont pas, il faudra trouver les solutions pour les résorber. Se posera aussi la question de la couver-



Thierry Lauseur, président du "cluster", et Jeanine Broucas, présidente de Vie et Travail.

ture du site. Certaines activités doivent forcément se faire sous couverture. Cela peut se faire sous chapiteau. Mais on peut sans doute imaginer une forme architecturale originale."

Quel est l'échéancier du projet ?

"C'est un dossier qui met du temps, à la mesure aussi de l'asphyxie des bassins à flot depuis plus de vingt ans. Nous voulons aussi que ce projet avance avec tous les acteurs concernés. Je trouve d'ailleurs que la chance de Bordeaux, c'est l'intelligence qui règne sur ce genre de projet entre les différents élus. Le moteur est là, le carburant est là. Il manque juste une étincelle, pour démarrer. Nous demandons donc au Port de Bordeaux d'être au poste d'offreur, pas à celui de suiveur. Des investissements publics peuvent être mobilisés. Il faut voir comment peuvent se décliner les investissements dès 2014. Nous, par rapport à nos prospects, on doit savoir si on doit maintenir, accélérer ou ralentir notre discours. Il faut donner son second souffle au projet. Ce que l'on ne veut pas non plus, c'est voir arriver un premier bateau et rien derrière. Le premier qui viendra doit être le premier d'une liste."

(1) "Cluster" dans lequel on retrouve en très bonne place l'entreprise Catherineau, spécialisée dans l'aéronautique, qui a quitté Bacalan en 2011 pour s'installer à Saint-Médard-en-Jalles.